

Paris, le 6 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN DE 5 GRANDES FÉDÉRATIONS DU COMMERCE

Impactées par l'épidémie de Coronavirus/Covid-19, 5 grandes fédérations du commerce tirent la sonnette d'alarme. Elles demandent un renforcement des aides gouvernementales et appellent à la solidarité les bailleurs, les banquiers et les assureurs pour faire face aux conséquences de cette nouvelle crise.

Actuellement, tous les commerçants sont impactés, pour la troisième fois en 14 mois, par une nouvelle crise, celle de l'épidémie de Coronavirus/Covid-19 qui se propage en France, après les grèves contre la réforme des retraites et les manifestations des « gilets jaunes ». D'ores et déjà, on observe depuis le passage en stade 2, le 29 février, **une accélération rapide de la baisse de fréquentation et des chiffres d'affaires sur l'ensemble du territoire**, aussi bien dans les magasins implantés dans les grandes villes que dans des zones plus rurales. Dans les zones touristiques et celles directement impactées par le virus, cette baisse entraîne déjà des **fermetures partielles ou totales de magasins**.

C'est donc l'ensemble des acteurs du commerce – **enseignes succursalistes, commerces franchisés, indépendants, coopératifs et associés** – qui souffre fortement de cette crise sanitaire exceptionnelle, et voit leur pronostic vital engagé, certains étant déjà en état d'urgence absolue. Ce sont les **3,6 millions d'emplois du commerce qui sont en jeu**, particulièrement au sein des petites et moyennes structures dont l'assise financière est plus fragile.

Les retours d'expériences des entreprises présentes en Chine et en Italie laissent présager une aggravation rapide des conséquences économiques et sociales de l'épidémie. Il convient donc de s'y préparer au mieux dès à présent en mettant en place les meilleurs dispositifs.

À ce stade, l'urgence est de répondre aux difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises.

Les 5 fédérations demandent donc au Gouvernement le **renforcement des mesures de soutien mises en place** avec :

- **des dégrèvements automatiques de charges fiscales et sociales pendant toute la durée de la crise.** Les reports et étalements de charges annoncés par le Gouvernement sont aujourd'hui insuffisants alors même que les difficultés s'accumulent.
- la **possibilité de recourir à l'activité partielle de manière immédiate** dès le dépôt de la demande par l'entreprise afin de maintenir l'emploi des salariés.

Les Fédérations en appellent également à la **solidarité des acteurs de l'immobilier commercial**, pour :

- accorder aux commerçants les **réductions de loyers** indispensables pour adapter les coûts d'exploitation à la réalité de l'activité des magasins,
- **assouplir les modalités de règlement des loyers et charges** et
- **ne pas appliquer de pénalités en cas de fermeture partielle ou totale de magasin.**

Elles **demandent au Gouvernement de soutenir fermement cet appel** comme il l'a légitimement fait pour les fournisseurs et leurs sous-traitants.

Les Fédérations demandent également à **l'ensemble des acteurs de la banque de faire preuve de diligence pour maintenir les facilités de paiement et de trésorerie, et à ceux de l'assurance de garantir les éventuelles pertes d'exploitation liées à ce cas de force majeure.**

Au-delà de la baisse de fréquentation, les Fédérations rappellent que certaines entreprises doivent aussi faire face à d'**importantes difficultés d'approvisionnement** en raison de l'arrêt puis de la reprise partielle des usines en Chine, mais aussi de la **persistance du blocage de certains ports en France**. Elles demandent donc au Gouvernement de **prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre la bonne circulation des marchandises.**

« La survie de certaines entreprises est aujourd'hui en jeu et nous devons tous nous mobiliser pour surmonter cette crise exceptionnelle. Face à un cas de force majeure économique, il est absolument nécessaire de pouvoir compter sur le soutien du Gouvernement et de tous les partenaires du commerce pour éviter que les conséquences de cette crise soient encore bien plus graves dans quelques mois », déclare **Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.**

« Plus de 60% du commerce de détail en France est réalisé par des entrepreneurs individuels de PME ou TPE, qui par définition ont des ressources financières limitées. La situation sanitaire et l'incertitude qu'elle fait planer sur l'activité dans les prochains mois nécessitent une solidarité nationale émanant des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs du secteur. Il en va de la survie de milliers d'entreprises ainsi que des salariés qu'elles emploient. Nous restons confiants dans les mesures que le Gouvernement saura prendre ainsi que la solidarité dont fera preuve l'ensemble de nos partenaires », déclare **Alexandra Bouthelier, Déléguée Générale de la Fédération du commerce Coopératif et Associé.**

« Face à cette situation exceptionnelle, il est impératif que le Gouvernement renforce plus encore les aides proposées aux entreprises pour faire face à l'impact économique direct sur l'ensemble des commerçants. Quant aux franchisés, qui ont eux aussi fortement subi les vagues successives des manifestations depuis 2 ans, certains n'auront pas la capacité financière de se relever s'ils ne sont pas accompagnés par des mesures d'assouplissement fiscales et sociales. En effet, la grande majorité des franchisés sont des TPE qui emploient en moyenne 9 salariés. Ainsi, nous comptons sur des aides renforcées du Gouvernement pour diminuer l'impact sur nos commerces », déclare **Véronique Discours-Buhot, Déléguée générale de la Fédération française de la franchise.**

« Les commerçants indépendants de l'habillement et du textile se battent depuis plus d'un an afin de préserver leurs entreprises et leurs salariés, dans un environnement local fortement dégradé. Aujourd'hui, je réitère mes demandes de soutien, faites il y a tout juste un an et laissées lettre morte : ces TPE du commerce ont besoin de solutions spécifiques pour leur permettre de surmonter cette cascade de crises. Ce qui a été fait jusqu'à présent n'était que du soutien conjoncturel inadapté à ces types d'entreprises. Aujourd'hui, il faut que nos dirigeants publics entendent qu'elles ont besoin de mesures plus structurelles prenant en compte leur mode de fonctionnement », explique **Eric Mertz, Président de la Fédération Nationale de l'Habillement.**

« Les commerçants sont fragilisés par les crises successives, les conséquences prévisibles de la crise sanitaire en cours réclament la mise en œuvre dès à présent de dispositifs d'accompagnement à la hauteur des enjeux et des risques pour les entreprises et leurs salariés. Cette mobilisation de tous les partenaires des commerçants est indispensable et le gouvernement doit aider à sa mise en place très rapide pour préparer au mieux les acteurs à affronter les semaines à venir. C'est important pour le commerce et c'est important pour les territoires », indique **Emmanuel Le Roch, Délégué Général de Procos, Fédération pour la promotion du commerce spécialisé.**

À propos de l'Alliance du Commerce :

L'Alliance du commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27.000 magasins et 180.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

En savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>

Contact presse : Hélène Baratte // Responsable Communication // Tél : 01 40 15 60 71 - 06 29 61 88 90 // Mail : hbaratte@alliancecommerce.org

À propos de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) :

Le Commerce Coopératif et Associé est le leader du commerce indépendant en France. Cette forme de commerce en réseau (points de vente, services, etc.) permet à des entrepreneurs indépendants de se regrouper et de mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire dans le but de mettre en place des actions et des outils communs. Propriétaires de leurs affaires ainsi que de leur réseau/enseigne, les chefs d'entreprise du Commerce Coopératif et Associé en sont les acteurs et les décideurs. En grande majorité, ces groupements sont organisés sous forme coopérative. En 2018, le Commerce Coopératif et Associé a réalisé 156 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 30 % du commerce de détail en France.

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) est l'instance représentative française du Commerce Coopératif et Associé.

En savoir plus : <https://www.commerce-associe.fr/>

Contact presse : Marion Furé // Responsable communication externe // Tél : 06 83 61 25 31 // Mail : mfure@fca-commerce-associe.fr

À propos de la Fédération française de la franchise (FFF) :

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération française de la franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur ; un modèle solide, porteur d'innovation, véritable accélérateur de la réussite des entrepreneurs.

La franchise représente en France 2 049 réseaux de franchise, 78 218 points de vente franchisés, pour près de 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 757 852 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus : <https://www.franchise-fff.com/>

Contact presse : Stéphanie Morlan // Responsable de communication // Tél : 01 53 75 22 25 // Mail : s.morlan@franchise-fff.com

À propos de la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH) :

La Fédération Nationale de l'Habillement est la seule organisation représentative des commerces indépendants ayant une activité dans le prêt-à-porter. Elle a pour mission de représenter le commerce de détail indépendant de l'habillement et du textile dans toute sa diversité auprès des pouvoirs publics français et européens et des milieux économiques. Le secteur représenté par la FNH regroupe ainsi 38.000 magasins, 80.000 salariés et pèse 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle mène des actions de veille et de lobbying mais aussi d'anticipation et d'accompagnement des mutations de la branche par la formation et l'information des publics concernés.

En savoir plus : <https://www.federation-habillement.fr/>

Contact presse : Agence Lucette // Tél : 01 83.89.14.85 // Mails : Audrey Chantraine - audrey@lucette.fr / Cassandre Tabarin - cassandre@lucette.fr

À propos de Procos :

Procos accompagne les enseignes du commerce spécialisé dans la gestion et le développement de leur réseau. Ses 300 enseignes adhérentes représentent 60 000 magasins, 750 000 emplois, 95 milliards de chiffre d'affaires. La fédération analyse le marché et ses évolutions, anime des clubs d'échanges, contribue au partage d'informations et à la réflexion de ses membres sur l'avenir du commerce.

En savoir plus : <https://www.procos.org/>

Contact presse : Sophie Madignier // Directrice Communication et Marketing // Tél : 01 44 88 95 60 // Mail : sophie.madignier@procos.org